

DEMANDE n°
D'AUTORISATION D'OUVRIR
UN DEBIT DE BOISSON TEMPORAIRE

Nom et adresse du demandeur (ou association) : _____

Monsieur le maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation

❖ D'ouvrir un débit de boisson temporaire au(x) lieu(x), jour(s) et heures suivants :

- Le, deheure(s) àheure(s)
Lieu
à l'occasion de
- Le, deheure(s) àheure(s)
Lieu
à l'occasion de
- Le, deheure(s) àheure(s)
Lieu
à l'occasion de

Nous souhaitons rendre disponibles à la vente des boissons appartenant aux groupes 1 et 3 de la classification officielle des boissons, et j'ai bien noté que cette classification correspond aux boissons suivantes :

1^{er} groupe - Boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat ;

3^e groupe - Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'association, le Président (Vice-Président ou le Secrétaire)

Nom et Prénom

Date et Signature :